

PRP: EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS(EVRP)

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine
21 heures non consécutives avec un travail d'inter sessions

DATES PREVISIONNELLES

Du 15/06/2019 au 30/12/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL

CONTACT

GMTE77
Christine Rancier
Tél : 01 60 05 72 74
gmte77@ac-creteil.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 30,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

OBJECTIFS

Mettre en oeuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS», facilitant la mise en oeuvre de plans d'action de prévention.

PRE-REQUIS

Etre titulaire du module «Bases en prévention» cf site de l'INRS

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Nous consulter pour le planning des sessions

MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation
Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail
Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe
Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession.
Cours du jour

CONTENUS

Valeurs et bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS».

- ▶ La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
 - ▶ Mise en oeuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité
- #### La mise en oeuvre de l'évaluation des risques
- ▶ Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
 - ▶ Mise en oeuvre : méthodes, organisations, techniques
 - ▶ Formalisation
 - ▶ Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP
 - ▶ Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.

MODALITES DE VALIDATION

NSF : 344

Formacode : 42875

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ certificat